



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 131018

Texte de la question

M. Jean Gaubert attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation des retraités et pensionnés de la branche des industries électriques et gazières (IEG). Ceux-ci revendiquent les principes du statut national rendant indivisibles les droits des actifs et des pensionnés. Ils proposent aux entreprises des IEG d'accepter les négociations visant à consacrer une part de leurs bénéfices à ceux qui ont donné disponibilité et dévouement imposés par les missions de service public pendant 35 à 40 ans. Pourtant, lors des négociations les concernant, ils se heurtent au mépris et à une exclusion de la part des employeurs. Le syndicat CGT des retraités de l'énergie demande l'ouverture de négociation de branches avec des relèvements des minima de pension, l'octroi d'une prime pour tous, l'amélioration des prestations de santé... Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin de répondre aux attentes des retraités et pensionnés de cette branche.

Données clés

Auteur : [M. Jean Gaubert](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131018

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2404

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)